

200 places de parking supplémentaires pour les patients et visiteurs des Cliniques Saint-Luc

Les travaux d'agrandissement du parking « Esplanade », situé à côté des Cliniques Saint-Luc, ont pris fin le 20 août. Ce parking dispose désormais de 200 places de parking supplémentaires, ce qui porte la capacité totale de stationnement payant aux abords des Cliniques à près de mille places.

L'extension du parking Esplanade offre une perspective de résolution des problèmes de mobilité et de stationnement récurrents aux abords des Cliniques. Le parking Esplanade, qui dispose de plusieurs niveaux, compte à présent 200 places de parking supplémentaires ainsi qu'une nouvelle entrée.

Désormais trois parkings communaux payants sont mis à disposition des patients et visiteurs :

- Le **parking Hippocrate** : 470 places
- Le **parking Esplanade** : 380 places
- Le **parking Palestre** : 120 places. Ce parking, situé à une dizaine de minutes de marche des Cliniques, est à privilégier pour le stationnement de moyenne et longue durée.

Au total, **près de 1000 places** sont désormais disponibles pour les patients et visiteurs.

Pour rappel, ces parkings sont situés sur le territoire communal et sont gérés par la société Q-park. La gestion de ceux-ci est totalement indépendante de Saint-Luc ou de l'UCL.



Contact Presse

Cliniques universitaires Saint-Luc (UCL) – avenue Hippocrate 10 – 1200 Bruxelles
Service communication : Caroline Bleus
caroline.bleus@uclouvain.be

☎ 02 764 11 99 - 📠 02 764 89 02 - www.saintluc.be/presse